

Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

Règlement de fonctionnement des ASC

ASC Operating Regulations

Version	Validation le – <i>Validated on</i>	Ecrit par - <i>Written by:</i>	LFS validation
V.1	30 Août 2023	M. Achille MESSI (superviseur ASC) M. Adrien THEVENET (responsable ASC)	Mme Livia RAFIDISON : (directrice des opérations)

Ce règlement est en vigueur à partir de la rentrée d’octobre 2023 et pour l’année scolaire 2023-2024, il restera valable pour les années scolaires suivantes jusqu’à l’édition d’une prochaine version validée.

This regulation is in force from the beginning of October 2023 and for the school year 2023-2024, it will remain valid for the following school years until a next validated version is published.

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

Sommaire / Overview

PREAMBULE / <i>PREAMBLE</i>	3
ARTICLE 1 : OBJECTIFS / <i>OBJECTIVES</i>	3
ARTICLE 2 : ASC – DESCRIPTION / <i>SCA - DESCRIPTION</i>	4
ARTICLE 3 : REGLES DE BONNE CONDUITE EN ASC / <i>RULES OF GOOD CONDUCT IN ASC</i>	6
ARTICLE 4 : ADMISSION ET INSCRIPTION / <i>ADMISSION AND REGISTRATION</i>	7
ARTICLE 5 : ENCADREMENT / <i>SUPERVISION</i>	8
ARTICLE 6 : CALENDRIER, HORAIRE, POINT DE RDV ET TRANSPORT / <i>CALENDAR, SCHEDULE, MEETING POINT AND TRANSPORTATION</i>	9
ARTICLE 7 : ABSENCES D’ELEVES OU D’INTERVENANTS ET POLLUTION / <i>STUDENT OR RESPONDER ABSENCES AND POLLUTION</i>	13
ARTICLE 8 : INFORMATIONS MEDICALES / <i>MEDICAL INFORMATION</i>	15
ARTICLE 9 : ASSURANCES / <i>INSURANCES</i>	15
ARTICLE 10 : TARIFS / <i>RATES</i>	16
ARTICLE 11 : CHANGEMENT D’ACTIVITE, FACTURATION, DELAIS ET MODALITES DE PAIEMENT / <i>CHANGE OF ACTIVITY, INVOICING, PAYMENT TERMS AND DEADLINES</i>	16

Le règlement de fonctionnement des ASC est applicable pour : l’ensemble des activités sportives et culturelles proposées par le Lycée Français de Shanghai sur ses deux campus Qingpu et Yangpu et vient compléter le Règlement Intérieur, le Règlement Financier et le Règlement du Bus du Lycée français de Shanghai (LFS).

This ASC operating regulations are applicable to all sports and cultural activities offered by Lycée Français de Shanghai on its two campuses in Qingpu and Yangpu and complement the Internal Regulations, the Financial Regulations and the Bus Regulations of Lycée Français de Shanghai (LFS).

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

PREAMBULE / PREAMBLE

La pratique des Activités Sportives et Culturelles (ASC) est proposée par le LFS en coopération avec l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'établissement. Le service des ASC propose en dehors du temps scolaire des activités sportives et culturelles pour les niveaux de classe allant de la Petite Section à la Terminale ; il s'agit d'un service supplémentaire et facultatif proposé aux familles de notre établissement. Le programme des ASC est conçu pour répondre aux envies de l'élève, qu'il souhaite pratiquer des activités de loisirs ou s'investir dans un sport de compétition, développer ses aptitudes manuelles ou son esprit créatif. Le service des ASC ce sont aussi des évènements ponctuels, des stages, des sorties, des spectacles et des voyages sportifs ou culturel.

The Sports and Cultural Activities (ASC) are offered by LFS in cooperation with all the pedagogical and administrative teams of the establishment. The ASC department offers sports and cultural activities outside of school time for all grades from K1 to Grade 12 this is an additional and optional service offered to the families of our establishment. The ASC program is designed to respond to the student's desires, whether they wish to participate in leisure activities or competitive sports, to develop their manual skills or their creative spirit. The ASC service also includes special events, outings, camps, shows and sports or cultural trips.

ARTICLE 1 : OBJECTIFS / OBJECTIVES

Soutenues par le Conseil d'Administration, ces activités apportent une solution de proximité aux besoins des élèves dans le domaine des loisirs éducatifs et sportifs.

Les ASC doivent être également considérées comme un temps d'apprentissage, d'épanouissement et d'éducation à la citoyenneté. En effet, les activités mises en place dans ce cadre permettent aux élèves de :

- Développer leur personnalité et leur créativité.
- Lier plus rapidement des relations avec leurs camarades.
- Se sociabiliser à travers la découverte de différentes pratiques culturelles, artistiques et sportives leur demandant un engagement personnel.
- Développer le goût de l'effort, l'esprit de compétition, l'esprit d'équipe dans un environnement éducatif et bienveillant.

L'objectif principal des Activités Sportives et Culturelles est de permettre l'initiation à des pratiques culturelles, artistiques et sportives à un niveau loisir mais aussi compétition. Ces activités ne doivent être en aucun cas considérées comme une contrainte pour l'élève mais bien comme une activité correspondant aux goûts et choix de l'élève car elles doivent avant tout lui apporter du plaisir et la curiosité

Supported by the Board, these activities provide a local solution to the needs of students in the field of educational and sporting leisure activities.

SCA should also be considered as a time for learning, development, and citizenship education. Indeed, the activities set up in this framework allow students to:

- *Develop their personality and creativity.*
- *Build relationships with their peers more quickly.*
- *Socialize through the discovery of different cultural, artistic and sports practices requiring a personal commitment.*
- *Develop a taste for effort, competition, and team spirit in an educational and caring environment.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

The main aim of Sports and Cultural Activities is to provide an introduction to cultural, artistic and sporting activities at both recreational and competitive levels. These activities should never be considered as a constraint by student, but rather as an activity corresponding to the pupil's tastes and choices, as they should above all bring him or her pleasure and curiosity.

ARTICLE 2 : ASC – DESCRIPTION / SCA - DESCRIPTION

Le service des ASC propose un programme de plus de 50 activités aux élèves **des classes de la petite section à la terminale**.

Le programme des ASC, visible sur le site internet du LFS ainsi que sur le portail parent EDUKA, est consultable dès le début de l'année scolaire (fin août) avant les inscriptions aux activités ASC. Le programme est établi selon les principes du projet de l'établissement et respecte les valeurs pédagogiques du LFS. Ce programme propose des activités variées, renouvelées chaque année, rassemblées selon 3 catégories :

- Activités culturelles (manuelles, ludiques et artistiques)
- Activités sportives loisirs (entraînements, peu de compétitions)
- Activités sportives de compétition (entraînement + participation à des tournois inter- écoles et/ou ligues privées au sein et à l'extérieur du LFS)

L'inscription à ces activités se fait **au semestre** ou **à l'année** :

- L'inscription des activités sportives loisirs et culturelles pour les élèves du primaire est au semestre.
- L'inscription des activités sportives de compétition pour les élèves du primaire est à l'année.
- L'inscription des activités culturelles pour les élèves du collège et du lycée est au semestre.
- L'inscription des activités sportives loisirs et de compétition pour les élèves du collège et du lycée est à l'année.

Les activités ASC sont dispensées après les cours comme suivant :

Sur Qingpu et Yangpu :

- **Elèves de la PS au CM2** : majoritairement les mercredis et vendredis entre 12h30 et 15h00 (quelques activités en semaine à 15h00 pour les CE2, CM1 et CM2).

Sur Qingpu :

- **Elèves du collège de la 6^{ème} à la 4^{ème}** : majoritairement les mardis mais aussi en semaine de 17h00 à 18h30 et le samedi.
- **Elèves du collège et du lycée de la 3^{ème} à la terminale** : en semaine à partir de 17h00 et jusqu' à 20h00 et le samedi.

Sur Yangpu :

- **Elèves du collège de la 6^{ème} à la 4^{ème}** : majoritairement les mercredis mais aussi en semaine de 17h00 à 18h30 et le samedi.
- **Elèves du collège et du lycée** : en semaine à partir de 17h00 à 18h30 et le samedi.

Spécificités pour les sports de compétition : les rencontres sportives pour les championnats des écoles internationales se font généralement en semaine et à l'extérieur du LFS. Les élèves se rendent sur les lieux des compétitions par un bus

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

affrété par le LFS. Le départ de ce bus peut se faire sur les heures de classe, dans ce cas précis les enfants sont excusés de cours auprès de leurs professeurs (absence excusée sur le logiciel Pronote) et de doivent de rattraper les cours manqués.

*The ASC department offers a program of over 50 activities for **students from K1 to Grade 12**.*

The ASC program, visible on the LFS website as well as on the parent portal EDUKA, can be consulted at the beginning of the school year (end of August) before the registration for ASC activities. The program is established according to the principles of the establishment's project and respects the pedagogical values of LFS. This program proposes a variety of activities, renewed each year, grouped according to 3 categories:

- *Cultural activities (manual, playful and artistic)*
- *Sports activities (training, few competitions)*
- *Competitive sports activities (training + participation in inter-school tournaments and/or private leagues within and outside LFS)*

*Registration for these activities is done **on a semester or annual basis**:*

- *Registration for sports, leisure and cultural activities for primary school students is on a semester basis.*
- *Registration for competition sports activities for primary school students is on a yearly basis.*
- *Registration for cultural activities for middle and high school students is on a semester basis.*
- *Registration for recreational and competition sports activities for middle and high school students is on a yearly basis.*

ASC activities are provided after classes as follows:

On Qingpu and Yangpu:

- **Students from K1 to grade 5:** *mostly on Wednesdays and Fridays between 12:30 and 3:00 pm (some activities during the week at 3:00 pm for 3rd grade to 5th grade).*

On Qingpu:

- **Students from grade 6 to grade 8:** *mostly on Tuesdays and Thursdays at 3:00 pm but also during the week from 5:00 pm to 6:30 pm and on Saturdays.*
- **Student from grade 9 to grade 12:** *during the week from 5:00 pm to 6:30 pm and on Saturdays.*

On Yangpu:

- **Students from grade 6 to grade 8:** *mostly on Wednesday at 3:00 pm but also on weekdays from 5:00 pm to 6:30 pm and on Saturdays.*
- **Student from grade 9 to grade 12:** *during the week from 5:00 pm to 8:00 pm and on Saturdays.*

Specificities for competition sports: *sporting matches for international school championships are generally held during the week and outside LFS. Students travel to the competition sites by a bus chartered by LFS. The departure of this bus can take place during school hours, in this case the children are authorized to leave the class by their teachers (excused absence on the Pronote software) and must make up for missed classes.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

ARTICLE 3 : REGLES DE BONNE CONDUITE EN ASC / RULES OF GOOD CONDUCT IN ASC

Pour les élèves

- Tout élève participant aux ASC devra respecter les idées et les personnes présentes lors des activités (pas de violence physique, ni agression verbale).
- En cas de problème disciplinaire, la procédure disciplinaire suivante s'applique en 4 étapes :
 - 1^{er} incident : L'intervenant donnera un 1^{er} avertissement oral à l'élève ; le bureau des ASC le notifiera par écrit aux parents.
 - 2^{ème} incident : le bureau des ASC enverra un 2^{ème} avertissement écrit aux parents
 - 3^{ème} incident : le responsable des ASC ou son personnel récupérera l'élève de la session et le dirigera vers le bureau des ASC pour le reste de la durée de la session. À ce moment-là, l'élève sera invité à travailler sur divers exercices. Aucun remboursement ne sera effectué auprès des parents pour la période d'exclusion de l'élève. Les parents seront informés par écrit de l'exclusion de leur enfant, ainsi que des raisons de cette exclusion.
 - 4^{ème} incident : Notification par écrit aux parents de l'exclusion définitive du programme ASC.
- Si aucune amélioration de l'attitude de l'élève n'est constatée jusqu'à la 4^{ème} étape, la désinscription de l'élève au programme ASC pourra immédiatement avoir lieu sans que la famille ne puisse prétendre à un remboursement. Les parents seront responsables de récupérer leur enfant pendant les périodes d'ASC.
- Toute dégradation volontaire du mobilier, du matériel et des équipements sera sanctionnée par une demande d'explication à l'élève et un remboursement des frais par la famille ainsi que l'exclusion de l'élève.
- L'élève ne doit pas apporter de jeux, bijoux ou objets de valeur. Le LFS décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- L'élève doit ranger son cartable, sac à dos aux endroits habituels (information donnée dans le mail reçu en début d'année scolaire) et ne pas venir avec son cartable, sac à dos en cours d'ASC.
- Les vêtements et affaires oubliés lors des cours ASC seront ramenés par les intervenants, les femmes de ménages ou l'équipe des ASC au bureau des objets trouvés si ceux-ci sont retrouvés. Les parents ou enfants doivent se rendre ou contacter directement le bureau des objets trouvés pour récupérer leurs affaires. Les élèves portants des lunettes doivent particulièrement y faire attention ; le LFS ne pourra être tenu responsable en cas de perte d'affaires ou de lunettes.
- Dans le cas où les parents et les élèves ne respecteraient pas le règlement de fonctionnement, l'école se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'élève, sans aucun remboursement.

Pour les parents

- Les parents doivent être ponctuels lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants à l'issue des ASC, tout retard répétitif sera sanctionné par l'exclusion de l'enfant aux activités.
- Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ASC.

For students

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / SCA Operating Rules	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- *All students participating in SCA should respect the ideas and people present during the activities (no physical or verbal abuse).*
- *In the event of a disciplinary problem, the following disciplinary procedure applies in 4 stages:*
 - *1st incident: The coach will give a 1st oral warning to the student; the ASC office will notify the parents in writing.*
 - *2nd incident: the ASC office will send a 2nd written warning to the parents.*
 - *3rd Incident: The ASC Director or staff will pick up the student from the session and direct them to the ASC office for the remainder of the session. At this time, the student will be asked to work on various exercises. No refunds will be made to parents for the student's exclusion period. The parents will be informed in writing of the exclusion of their child, as well as the reasons for this exclusion.*
 - *4th incident: Written notification to the parents of the definitive exclusion from the ASC program.*
- *If no improvement in the student's attitude is observed until the 4th stage, the student's deregistration from the ASC program can immediately take place without the family being able to claim a refund. The repeated indiscipline of a student may lead to his exclusion. Parents will be responsible for picking up their child during ASC periods.*
- *Any deliberate damage to furniture, material and equipment will be sanctioned by a request for an explanation from the student and a reimbursement of expenses by the family as well as the exclusion of the student.*
- *The student must not bring games, jewelry or valuables. LFS declines all responsibility in case of loss or theft.*
- *The student must put his/her schoolbag, backpack in the usual places (information given in the email received at the beginning of the school year) and not bring his/her schoolbag, backpack during ASC.*
- *Clothes and belongings forgotten during ASC classes will be brought back to the Lost and Found office by the counsellors, housekeepers or the ASC team if they are found. Parents or children must go or contact the Lost and Found office directly to retrieve their belongings. Students wearing glasses should be particularly careful; LFS will not be held responsible in case of loss of belongings or glasses.*
- *In the event that parents and students do not respect the operating rules, the school reserves the right to cancel the student's registration, without any refund.*

For the parents

- *Parents must be punctual when picking up their children after the ASC, any repeated delay will be punished by the exclusion of the child from the activities.*
- *Parents are not allowed to attend ASC classes.*

ARTICLE 4 : ADMISSION ET INSCRIPTION / ADMISSION AND REGISTRATION

- *Les élèves sont accueillis dans les activités ASC dans la limite des places disponibles. Le nombre de places, déterminé par l'équipe ASC, est optimisé pour des questions d'encadrement, de budget et de sécurité.*
- *Les inscriptions se font en ligne sur le portail parent EDUKA. Les inscriptions ne sont possibles que si l'élève est inscrit au LFS et à jour de ses frais de scolarité.*
- *Toute inscription est effectuée pour un semestre ou l'année entière, le paiement sera dû dans sa totalité quelle que soit la date d'arrivée de l'élève dans l'établissement, la place de l'élève étant réservée*
- *Si la famille fait le choix d'attendre son arrivée pour s'inscrire aux ASC, elle entre dans ce fait dans le cas d'une arrivée en cours d'année traité à l'article 11.3.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- Le parent reçoit confirmation de l'inscription à une activité dès que celle-ci est validée en ligne. Le portail du parent lui permet également d'avoir accès au planning de son enfant pour vérifier les activités auquel celui-ci est inscrit. Le parent peut inscrire et désinscrire son enfant jusqu'à la fermeture des inscriptions.
- La première séance ASC est une séance d'essai. A l'issue de ce premier cours si votre enfant souhaite continuer et assister à une seconde séance, l'inscription est considérée comme définitive. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant continue l'activité à laquelle il est inscrit à l'issue de la première séance d'essai, il faut pour désinscrire votre enfant envoyer un email au service des ASC avant la seconde séance et avant la date communiquée par mail par le service des ASC.
- Lors de l'inscription, il appartient aux parents de vérifier les moyens de transport pour le départ de l'école à la fin de l'activité (voir article 6.2).
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport est demandé à tout élève voulant s'inscrire à toutes les activités sportives annuelles de compétition. Si le parent ne fournit pas ce certificat avant la date des inscriptions en ligne, son enfant ne pourra être s'inscrire sur le portail EDUKA. Le certificat médical fourni par les parents est considéré comme valable pendant 3 ans.
- *Students are welcome to participate in ASC activities within the limits of available places. The number of places, determined by the ASC team, is optimized for supervision, budget, and safety reasons.*
- *Registration is done online on the parent portal EDUKA. Registrations are only possible if the student is registered at LFS and up to date with his/her tuition fees.*
- *All registrations are made for one semester or one entire year, the payment will be due in full regardless of the arrival date of the student in the establishment, the place of the student being reserved.*
- *If the family chooses to wait until the student's arrival to register for ASC, this will be the case for an arrival during the year as described in article 11.3.*
- *The parent receives confirmation of registration for an activity as soon as it is validated online. The parent's portal also allows the parent to access their child's schedule to check the activities for which the child is registered. The parent may register and deregister his or her child until the closing of the registration.*
- *The first ASC session is a trial session. At the end of this first session, if your child wishes to continue and attend a second session, the registration is considered final. If you don't want your child to continue the activity for which he/she is registered after the first trial session, you must send an email to the ASC department before the second session and before the date communicated by email by the ASC department. When registering, it is the responsibility of the parents to check the means of transportation to leave the school at the end of the activity (see article 6.2).*
- *A medical certificate of fitness to practice sports is required from all students wishing to register for all annual sports competition activities. If the parent does not provide this certificate before the date of online registration, his or her child will not be able to register on the EDUKA portal. The medical certificate provided by the parents is considered valid for 3 years.*

ARTICLE 5 : ENCADREMENT / SUPERVISION

- Le service des ASC, sous l'autorité du Directeur des opérations, est responsable de la définition et de la mise en œuvre des programmes des ASC ainsi que des objectifs éducatifs liés à ce programme.
- Le service des ASC est composé d'un superviseur du service, de deux responsables et de deux coordinateurs (un binôme par campus).

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- Le service ASC prend en charge et est responsable de :
 - L'accueil des élèves et des parents (inscription, admission, accueil au quotidien)
 - L'encadrement des élèves sur les temps d'activités
 - Respecter des règles de santé, d'hygiène et de sécurité
 - L'équipe d'animation et d'encadrement des élèves
 - La conception et application des programmes des ASC
 - L'application du règlement de fonctionnement des ASC
 - La liaison entre les parents et le LFS
 - L'organisation des compétitions auxquelles les élèves vont participer

- L'équipe d'animation est composée d'intervenants, placés sous l'autorité des Responsables des ASC, qui prennent en charge et s'assurent de :
 - L'organisation et animation de leurs activités
 - La sécurité physique, morale et affective de l'élève
 - La mise en œuvre des pédagogies appropriées à la réussite de l'activité
 - Ils sont aussi à l'écoute du souhait de l'élève et de son besoin

- *The ASC department, under the authority of the Operations Director, is responsible for the definition and implementation of ASC programs and the educational objectives related to this program.*

- *The ASC department is responsible for and in charge of:*
 - *Welcoming students and parents (registration, admission, daily reception)*
 - *Supervision of students during activity times*
 - *Compliance with health, hygiene, and safety regulations*
 - *The team of animation and supervision of the students*
 - *The design and application of ASC programs*
 - *The application of the ASC operating regulations*
 - *The liaison between the parents and the LFS*
 - *The organization of competitions in which students will participate.*

- *The animation team is made up of teachers, placed under the authority of the ASC Managers, who are in charge of and make sure of:*
 - *The organization and animation of their activities*
 - *The physical, moral, and emotional security of the student*
 - *The implementation of appropriate pedagogies for the success of the activity*
 - *They are also attentive to the student's wishes and needs.*

ARTICLE 6 : CALENDRIER, HORAIRE, POINT DE RDV ET TRANSPORT / CALENDAR, SCHEDULE, MEETING POINT AND TRANSPORTATION

6.1 CALENDRIER ASC / ASC CALENDAR

Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- Le calendrier des ASC, consultable sur le site internet du LFS dans l'onglet ASC, suit le calendrier scolaire du LFS. Ce calendrier est composé de 28 séances annuelles (14 par semestre) débutant à la mi-septembre et se terminant à la mi-juin.
 - Début septembre : Portes Ouvertes de l'école ou forum des ASC qui permet aux élèves et aux parents de venir découvrir le programme pour l'année scolaire en cours. Des essais pourront être proposés et organisés par le service ASC.
 - Début septembre : inscriptions en lignes.
 - Mi-septembre : début des activités ASC.
 - Fin janvier ou début février : fin du premier semestre et spectacle de fin d'activités du premier semestre pour les activités semestrielles.
 - Fin janvier ou début février : inscription en ligne pour les activités du second semestre.
 - Mi-juin : fin des activités, spectacle de fin d'activités du second semestre pour les activités semestrielles et annuelles.
 - Des semaines sans activités ASC sont prévues au calendrier (souvent avant les vacances de décembre et celles du nouvel an chinois) pour permettre le rattrapage de séances qui pourraient être annulées pour des raisons diverses.

- Les élèves inscrits aux activités sportives de compétitions participent à des championnats inter écoles ou à des matchs de ligues. Les dates précises pour chaque rencontre ainsi qu'une invitation pour y participer sont communiquées aux parents par e-mail.

Une semaine d'essai est prévue en début de chaque semestre pour permettre aux élèves de découvrir leurs activités et aux familles de valider les choix de leur enfant avant la facturation

- Les élèves inscrits aux activités sportives de compétitions participent à des championnats inter écoles ou à des matchs de ligues. Les dates précises pour chaque rencontre ainsi qu'une invitation pour y participer sont communiquées aux parents par e-mail.

- *The ASC calendar, available on the LFS website in the ASC tab, follows the LFS school calendar. This calendar is composed of 28 annual sessions (14 per semester) beginning in mid-September and ending in mid-June.*
 - *Beginning of September: Open days of the school or ASC forum which allows students and parents to to discover the program for the current school year. Tests may be offered and organized by the SCA service.*
 - *Early September: online registration.*
 - *Mid-September: ASC activities begin.*
 - *Late January or early February: end of the first semester and end of semester activities show for semester activities.*
 - *Late January or early February: online registration for second semester activities.*
 - *Mid-June: end of activities, end-of-activities show for the second semester for the semester and annual activities.*
 - *Weeks without ASC activities are scheduled in the calendar (often before the December vacations and the Chinese New Year vacations) to make up for sessions that could be cancelled for various reasons.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- *Students enrolled in competitive sports activities participate in inter-school championships or league games. The exact dates for each match and an invitation to participate are communicated to parents by e-mail.*

A trial week is scheduled at the beginning of each semester to allow students to explore activities and for families to validate their child's choices before invoices billing.

- *Students enrolled in competitive sports activities participate in inter-school championships or league games. The exact dates for each match and an invitation to participate are communicated to parents by e-mail.*

6.2 HORAIRES, POINT DE RDV ET TRANSPORT / *SCHEDULES, MEETING POINT AND TRANSPORTATION*

Les élèves à la fin des activités ASC vont soit dans le bus scolaire, soit sont récupérés par un des parents ou un responsable désigné dans EDUKA ou rentrent seuls s'ils y sont autorisés. Il est de la responsabilité des parents de déclarer officiellement les autres responsables en capacité de gérer l'élève à la sortie du LFS.

Seuls les élèves adhérents au bus prennent le bus après les ASC.

Les élèves sont encadrés durant les activités par les intervenants qui les prennent en charge comme suit :

6.2.1 Activités proposées aux élèves du primaire les mercredis et vendredis après-midi de 12h30 à 15h00 (élémentaire et maternelle à partir de la classe de Petite Section au CM2).

- Deux activités d'une heure sont proposées sur ce créneau horaire entre 12h30 et 15h00 (première activité à 12h40, deuxième activité à 14h50).
- Pour les ASC maternelles, les intervenants prennent en charge les élèves à 12h30 après la cantine au point de rendez-vous défini pour ce niveau de classe.
- Pour les ASC primaires le lieu de rendez-vous intervenants/élèves se situe dans la cour de récréation à 12h30 sous les panneaux des activités.
- Les élèves adhérents au bus prennent le bus à la fin des activités de 15h00 aux horaires définis en fonction de chaque campus comme les autres jours d'école.
- L'élève attendra son parent/responsable à 13h40 (fin de la première session des ASC) ou à 14h50 (fin de la seconde session des ASC) à l'intérieur de l'établissement au point de rendez-vous des ASC.

Prise en charge de l'élève par une personne autre que l'un des parents ou responsable désigné sur EDUKA :

Si exceptionnellement, l'un des parents souhaite qu'une personne (autre qu'un parent ou un responsable désigné par la famille sur EDUKA, récupère l'élève après les ASC, l'un des parents doit envoyer un e-mail au service des ASC (au plus tard avant 8h00 le matin du jour de l'activité) en copiant la vie scolaire primaire et le responsable des bus si l'élève est inscrit au service de transport scolaire.

ATTENTION : si l'élève ne participe qu'à une seule activité de 12h40 à 13h40, il ne pourra pas prendre le bus de 15h00 car il n'y a pas de système de garderie mis en place sur le deuxième créneau horaire. Sa prise en charge au point de rendez-vous des ASC et son retour à son domicile en fin d'activité (13h40) doivent être assurés par les parents.

6.2.2 Activités proposées aux élèves du primaire et du secondaire en semaine entre 15h00 et 20h00 et le week-end :

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- Pour les ASC en semaine après 15h00 et le week-end, le lieu de rendez-vous intervenants/élèves se fait directement sur le lieu de l'activité (sans accompagnateur).
- Pour **les activités proposées en semaine de 15h00 à 17h00** : les élèves adhérents au service bus ont la possibilité de prendre les bus de 17h00.
 Pour les élèves du primaire, les parents doivent se rapprocher du manager des bus du campus qui communiquera le cas échéant le numéro de bus correspondant à l'arrêt de l'élève, les bus de 17h00 n'étant pas les mêmes à 17h00 qu'à 8h00 ou 15h00. Pour le bus de 17h00 le rassemblement se fait directement dans le bus, les élèves du primaire seront accompagnés les premières semaines par un membre de l'équipe des ASC pour qu'ils puissent prendre leurs repères ; ils se rendront ensuite directement au bus seuls à la fin de l'activité.
- Pour **les activités proposées en semaine de 17h00 à 18h30** : tous les élèves ont la possibilité de prendre le bus de 18h40 qui effectue plusieurs arrêts définis en début d'année scolaire. Les trajets des bus de 18h40 sont étudiés par le manager des bus en fonction des conditions de circulation à ces horaires et pour desservir au mieux les familles mais en aucun cas tous les arrêts des lignes de 17h00 ne peuvent être repositionnés sur les lignes de 18h40. Les élèves prenant le bus doivent être autonomes et responsables car il n'y a pas nécessairement d'assistantes de bus présentes dans ce bus ni d'appel à l'entrée du bus (une assistante de bus présente uniquement sur le site de Yangpu). Le bus part à 18h40 précise et ne peut attendre les élèves retardataires.
- Pour **les activités proposées en semaine de 18h30 à 20h00** : le retour est sous la responsabilité des parents.
- Pour **les activités proposées le samedi** : le transport est sous la responsabilité des parents.
- Les transports scolaires pour les sorties sportives ou culturelles organisés par le service des ASC sont mis en place par le LFS en semaine et les week-ends, attention cela n'est pas automatique, tout dépend des lieux des compétitions et des sports. Les parents reçoivent l'information de mise en place ou non du transport dans la convocation, dans le mail d'invitation.

The students at the end of the ASC activities either take the school bus for return, either are picked up by one of the parents or a person in charge designated in EDUKA or return alone if they are authorized to do so. It is the responsibility of the parents to officially declare the other responsible persons able to manage the student upon leaving LFS.

Only students who are registered to the bus service can take the bus after the ASC.

The students are supervised during the activities by the teachers who take care of them as follows:

6.2.1 Activities offered to primary students on Wednesday and Friday afternoons from 12:30 to 3:00 p.m. (elementary and kindergarten from K1 to grade 5).

- *Two one-hour activities are offered during this time slot between 12:30 and 3:00 p.m. (first activity at 12:40 p.m., second activity at 2:50 p.m.).*
- *For the kindergarten ASC, the teachers take charge of the students at 12:30 pm after the canteen at the meeting point defined for this class level.*
- *For the primary ASC, the meeting point is located in the playground at 12:30 pm under the activity panels.*
- *Students registered for the Bus Service take the bus at the end of the activities at 3:00 pm at the times defined according to each campus as on other school days.*
- *The student will wait for his/her parent/responsible person at 1:40 pm (end of the first session of ASC) or 2:50 pm (end of the second session of ASC) inside the school at the SCA meeting point.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / SCA Operating Rules	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

Taking care of the student by a person other than a parent or a person in charge designated on EDUKA:

If exceptionally, one of the parents' wishes that a person (other than a parent or a person in charge designated by the family on EDUKA, picks up the student after the ASC, one of the parents must send an e-mail to the ASC service (before 8:00 am on the morning of the day of the activity) copying the Primary School Life service and the Bus Manager if the student is registered the school Bus Service.

WARNING: *if the student participates in only one activity from 12:40 p.m. to 1:40 p.m., he/she will not be able to take the 3:00 p.m. bus because there is no daycare system in place for the second time slot. His/her pick-up at the SCA meeting point and his return home at the end of the activity (1:40 pm) must be assumed by the parents.*

6.2.2 Activities offered to primary students and secondary students during the week between 3:00 p.m. and 8:00 p.m. and on weekends.

- *For ASC on weekdays after 3:00 pm and on weekends, the meeting place for the teachers/students is directly at the activity site (without a guide).*
- **For the activities offered during the week from 3:00 pm to 5:00 pm:** *students registered for the Bus Service have the possibility to take the buses from 5:00 pm.*

For primary school students, parents should contact the campus Bus Manager who will communicate the bus number corresponding to the student's bus stop, as the 5:00 pm buses are not the same at 5:00 pm as at 8:00 am or 3:00 pm. For the 5:00 pm bus, the assembly is done directly on the bus. Primary students will be accompanied for the first few weeks by a member of the ASC team so that they can get their bearings; they will then go directly to the bus alone at the end of the activity.
- **For the activities offered during the week from 5:00 pm to 6:30 pm:** *all students have the possibility to take the 6:40 pm bus which makes several stops defined at the beginning of the school year. The routes of the 6:40 pm buses are studied by the Bus Manager according to the traffic conditions at these times and in order to best serve the families, but under no circumstances can all the stops on the 5:00 pm lines be repositioned on the 6:40 pm lines. Students taking the bus must be autonomous and responsible because there are not necessarily bus assistants present on the bus nor a call at the bus entrance (a bus assistant is only present on the Yangpu site). The bus leaves at 6:40 pm exactly and cannot wait for late students.*
- **For the activities proposed during the week from 6:30 pm to 8:00 pm:** *the return is under the responsibility of the parents.*
- **For activities offered on Saturdays:** *transportation is under the responsibility of the parents.*
- *School transportation for sports or cultural outings organized by the ASC service is provided by LFS during the week and on weekends. Please note that this is not automatic, depending on the location of the competitions and sports. Parents receive information on whether the transportation is available or not in the invitation e-mail.*

ARTICLE 7 : ABSENCES D'ELEVES OU D'INTERVENANTS ET POLLUTION / STUDENT OR RESPONDER ABSENCES AND POLLUTION

7.1 ABSENCES D'UN ELEVE / STUDENT ABSENCES

- Les parents doivent communiquer par mail toute absence d'un élève au plus tard avant 8h30 le matin de l'activité ASC aux 3 services correspondant à votre campus : Vie Scolaire / Service ASC / Responsable Bus
- *Parents must inform by email any absence of a student before 8:30 a.m. on the morning of the SCA activity to the 3 services corresponding to your campus: Vie Scolaire / SCA Service / Bus Manager.*

7.2 ABSENCES D'UN INTERVENANT / **ABSENCES OF AN TEACHER**

- En cas d'absence d'un intervenant, pour **les activités du primaire les mercredis et vendredis entre 12h30 et 15h00**, l'activité n'est jamais annulée et l'élève sera pris en charge par un autre intervenant dans une activité identique ou non à la sienne. Trois solutions peuvent être mises en place :
 - L'intervenant peut être remplacé par un autre intervenant ayant les mêmes compétences, ainsi le groupe est pris en charge dans son intégralité pour l'activité originel.
 - L'intervenant ne peut être remplacé par un autre intervenant ayant les mêmes compétences, effectivement certaines activités demandent des connaissances spécifiques, dans ce cas le groupe est pris en charge dans son intégralité mais fait une activité différente.
 - L'intervenant ne peut pas être remplacé, les élèves sont répartis dans d'autres activités selon les places disponibles, la programmation, le groupe d'âge et le choix de l'élève quand cela est possible.
- En cas d'absence d'un intervenant pour **les activités en semaine à partir de 15h00 et les samedis**, deux solutions sont possibles :
 - L'intervenant peut être remplacé par un autre intervenant ayant les mêmes compétences, le groupe est pris en charge pour la même activité.
 - L'intervenant ne peut être remplacé, la séance est reportée à une date ultérieure (des semaines de rattrapages sont prévues dans le calendrier des ASC à cet effet).
- *In case of absence of a teacher, **for primary school activities on Wednesdays and Fridays between 12:30 and 3:00 pm**, the activity is never cancelled, and the student will be taken care of by another teacher in an activity identical or not to his own. Three solutions can be put in place:*
 - *The teacher can be replaced by another teacher with the same skills, so the group is taken care of in its entirety for the original activity.*
 - *The teacher cannot be replaced by another teacher with the same skills; indeed, some activities require specific knowledge, in this case the group is taken care of in its entirety but does a different activity.*
 - *The teacher cannot be replaced, the students are distributed in other activities according to the available places, the programming, the age group, and the choice of the student when it is possible.*
- *In case of absence of an intervener **for the activities during the week from 3:00 pm and on Saturdays**, two solutions are possible:*
 - *The teacher can be replaced by another teacher with the same skills, the group is taken care of for the same activity.*
 - *The facilitator cannot be replaced, the session is postponed to a later date (remedial weeks are provided in the SCA calendar for this purpose).*

7.3 POLLUTION-Mauvais temps-Fortes Chaleurs / **POLLUTION**

- **Dans aucun cas une activité ASC n'est annulée pour cause de pollution, ou mauvais temps ou fortes chaleurs,** les intervenants prennent en charge les élèves. Des solutions sont trouvées pour permettre la pratique des activités sportives initialement prévues en extérieur.
- Des espaces intérieurs sont disponibles pour accueillir les activités extérieures, l'activité peut se dérouler normalement.
- Aucun espace intérieur n'est disponible, l'intervenant fait un cours théorique en salle de classe avec les supports informatiques disponibles,
- **Dans aucun cas une activité ASC n'est annulée pour cause de pollution,** les intervenants prennent en charge les élèves.
- *In no case is an ASC activity canceled due to pollution, bad weather or extreme heat; the coaches take care of the students. Solutions are found to allow the practice of sporting activities initially planned outdoors.*
- *Indoor spaces are available to accommodate outdoor activities, the activity can take place normally.*
- *No indoor space is available, the teacher does a theoretical course in the classroom with the available computer supports,*

ARTICLE 8 : INFORMATIONS MEDICALES / MEDICAL INFORMATION

- Afin de pouvoir soigner l'élève en cas d'accident, il est impératif que les parents aient rempli les informations médicales sur le profil de l'élève sur EDUKA. Les informations médicales concernant l'élève seront transmises au service des ASC le cas échéant par les infirmières de l'école. Les parents doivent notifier toutes allergies alimentaires surtout lors de la pratique des activités de cuisine.
- Si l'élève souhaite s'inscrire à une activité sportive annuelle, il est obligatoire de fournir **un certificat médical**. Une copie doit être déposée en ligne sur le portail parents EDUKA.
- *In order to be able to treat the student in case of an accident, it is imperative that the parents have filled out the medical information on the student's profile on EDUKA. The medical information concerning the student will be transmitted to the ASC service, if necessary, by the school nurses. Parents must notify any food allergies especially during the practice of cooking activities.*
- *If the student wishes to register for a n annual sports activity, it is mandatory to provide **a medical certificate**. A copy must be uploaded on your online EDUKA parents' portal.*

ARTICLE 9 : ASSURANCES / INSURANCES

- Le Lycée Français de Shanghai a souscrit une assurance complémentaire aux assurances souscrites directement par les familles couvrant les garanties suivantes pour les intervenants et les élèves : responsabilité civile, décès et invalidité permanente, garanties complémentaires accident et assistance.
- En ce qui concerne les garanties complémentaires accident, il faut noter qu'elles assurent un remboursement complémentaire au régime d'assurance des parents dans la limite des montants indiqués sur notre site internet. Le remboursement se limite à 90% des frais médicaux encourus.

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

The Lycée Français de Shanghai has taken out additional insurance to the insurance taken out directly by families covering the following guarantees for staff and students: civil liability, death and permanent disability, additional accident and assistance guarantees. Regarding additional accident guarantees, it should be noted that they provide additional reimbursement to the parents' insurance plan within the limits of the amounts indicated on our website. Reimbursement is limited to 90% of medical costs incurred.

ARTICLE 10 : TARIFS / RATES

- La participation financière des familles aux ASC est indiquée au moment de la communication des programmes et des inscriptions. Les tarifs intègrent l'ensemble des coûts liés à l'organisation des ASC : la rémunération des intervenants, les frais de sorties, le matériel, les locations des infrastructures si nécessaires, les déplacements sur Shanghai, les frais liés à la participation aux différentes ligues, les uniformes et autres frais divers.
- *The financial participation of families in ASC is indicated at the time of program communication and registration. The fees include all costs related to the organization of the ASC: remuneration of coaches, outings, equipment, rental of premises, if necessary, travel to Shanghai, costs related to participation in the various leagues, uniforms and other miscellaneous expenses.*

ARTICLE 11: CHANGEMENT D'ACTIVITE, FACTURATION, DELAIS ET MODALITES DE PAIEMENT / CHANGE OF ACTIVITY, INVOICING, PAYMENT TERMS AND DEADLINES

11.1 MODALITES GENERALES DE FACTURATION / GENERAL TERMS OF INVOICING

- L'activité confirmée à l'issue de la première séance est celle qui donne lieu à la facturation pour l'activité ASC.
- L'arrêt d'une activité ASC est possible sans frais à l'issue de la première séance uniquement, à condition d'avoir envoyé un email au service des ASC avant la date limite communiquée par mail par le service des ASC. Un avoir ne pourra être accordé que dans les cas spécifiés au paragraphe 11.4.
- La facturation des ASC est établie, au nom du responsable légal de l'élève, par la direction financière du LFS. Les factures sont émises en CNY. Les factures des ASC ne peuvent en aucun cas être établies au nom d'une société. Les factures sont mises en ligne sur le compte EDUKA de chacune des familles.
- Les factures sont émises sans TVA.
- La facturation des ASC semestrielles et annuelles est émise à l'inscription et payable en une seule échéance.
- *The activity confirmed at the end of the first session is the one that results in the billing for the ASC activity.*
- *The termination of a ASC activity is possible at no charge after the first session only by sending an email to the ASC service before the deadline. A credit note will only be granted in the cases specified in paragraph 11.4.*
- *Invoice for the ASC is drawn up, in the name of the student's legal guardian, by the LFS finance department. Invoices are issued in CNY. ASC invoices can in no case be drawn up in the name of a company. Invoices are posted on the EDUKA account of each family.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- *Invoices are issued without VAT.*
- *Invoices for semi-annual and annual ASC are issued at the time of registration and are payable at the due date.*

11.2 MODALITES DE CHANGEMENT D'ACTIVITES ASC AU-DELA DE LA DEUXIEME SEANCE / *PROCEDURES FOR CHANGING SCA ACTIVITIES AFTER THE SECOND SESSION*

- Les changements d'activité en cours de période sont soumis à l'approbation du responsable des ASC et se font toujours sous la réserve des places disponibles, les modalités de facturations sont les suivantes :
 - Le changement d'activité vers une activité moins chère ne donne cependant pas lieu au remboursement de la différence de tarif.
 - Le changement d'activité vers une activité plus onéreuse entraîne une facturation complémentaire au prorata du nombre de séances restant à effectuer sur la période de l'activité.
- *Changes in activity during the period are subject to the approval of the ASC manager and are always subject to the availability of places. The terms of invoicing are as follows:*
 - *The change of activity to a less expensive activity does not, however, give rise to the reimbursement of the difference in price.*
 - *The change of activity to a more expensive activity will result in an additional invoice in proportion to the number of sessions remaining to be done over the period of the activity.*

11.3 MODALITES D'INSCRIPTION A UNE ACTIVITE ASC EN COURS D'ANNEE / *REGISTRATION MODALITIES FOR AN ASC ACTIVITY DURING THE YEAR*

Sous réserve des places disponibles et de l'accord du responsable des ASC, les élèves peuvent rejoindre une activité en cours d'année. Ils bénéficieront d'une séance d'essai, la participation à une deuxième séance entraîne la facturation qui est alors établie sur la base du nombre de séances restant à effectuer sur la période de l'activité et à compter de la première séance à laquelle l'élève aura participé plus des frais fixes liés à l'activité (uniforme sport compétition ASC + et frais d'enregistrement à la ligue pour les activités de sport compétitions).

Subject to the availability of places and the agreement of the ASC Coordinator, students may join an activity during the year. They will benefit from a trial session; participation in a second session will result in invoicing, which is then drawn up on the basis of the number of sessions remaining to be done over the period of the activity and starting from the first session in which the student has participated with additional costs such as sports uniform, competition ASC, and league registration fees.

11.4 AVOIR ET REMBOURSEMENT / *CREDIT AND REIMBURSEMENT*

11.4.1 Seuls les cas suivants peuvent donner lieu à l'établissement d'un avoir et/ou à un remboursement :

- Départ définitif du LFS (remboursement)
- Absence prolongée supérieure à 3 semaines consécutives suite à une maladie ou à un problème médical et sur présentation d'un certificat médical (Avoir)
- Impossibilité horaire suit à un changement d'emploi du temps de l'élève ou à un changement d'horaire de l'ASC incompatible avec l'emploi du temps de l'élève. (Avoir)

Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

La direction financière du LFS établit l'avoir correspondant au nombre de séances qui ne seront pas effectuées. Cet avoir peut être déduit de toute nouvelle facture émise par le LFS. En cas de départ de la famille, le LFS procède au remboursement de cet avoir si la famille est à jour de toutes les autres factures.

Le remboursement est effectué exclusivement en CNY quelle que soit la devise qui a été utilisée pour procéder au règlement de la facture

11.4.2 Aucun remboursement d'ASC ne sera effectué aux familles :

- En cas de pollution atmosphériques car les activités ASC sont de toute façon maintenues en intérieur et/ou adaptées.
- En cas d'absence d'un intervenant encadrant car les activités ASC sont de toute façon maintenues.

11.4.3 Annulation des activités ASC

En cas d'annulation des séances d'ASC durant 3 semaines consécutives minimum soit pour une fermeture administrative ou pour toute autre raison, le LFS procédera au remboursement des ASC semestrielles et annuelles dans les conditions décrites ci-dessous.

Les familles recevront un avoir qui sera calculé :

- Au prorata des séances ASC annulées sur le semestre ou l'année en cours,
- Sur la base des sommes payées par la famille desquelles seront déduits les frais restants à la charge du LFS suite à la fermeture des ASC, notamment les frais suite aux négociations avec les fournisseurs.

11.4.1 Only the following cases can give rise to a credit note and/or a refund.

- *Final departure from LFS. (reimbursement)*
- *Prolonged absence of more than 3 consecutive weeks following an illness or medical problem and upon presentation of a medical certificate. (a credit note)*
- *Schedule impossibility following a change in the student's schedule or a change in the ASC schedule that is incompatible with the student's schedule. (a credit note)*

The financial department of LFS draws up the credit note corresponding to the number of sessions that will not be carried out. This credit note can be used for any new LFS invoice. If the family is leaving the LFS (radiation), the credit note will be reimbursed if all other due invoices have been paid.

Reimbursement is made exclusively in CNY, whatever the currency used to pay the invoice.

11.4.2 No refund from ASC will be made to families.

- *In case of air pollution as ASC activities are anyway kept indoors and/or adapted.*
- *In case of absence of a teacher because the ASC activities are maintained anyway.*

11.4.3 Cancellation of ASC activities

In case of cancellation of the ASC sessions for a minimum of 3 consecutive weeks, either for an administrative closure or for any other reason, LFS will proceed to the reimbursement of the semi-annual and annual ASC under the conditions described below.

Families will receive a credit note which will be calculated:

- *In proportion to the number of ASC sessions cancelled during the current semester or year,*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- *On the basis of the sums paid by the family, from which will be deducted the remaining expenses to be paid by LFS as a result of the closure of ASC, including costs following negotiations with suppliers.*

11.5 DELAIS DE REGLEMENT DES FACTURES ASC / *PAYMENT DEADLINES FOR ASC INVOICES*

11.5.1 Cas général

- Les Factures émises par le Lycée Français de Shanghai doivent être réglées au plus tard à la Date d'échéance figurant sur la Facture. En cas de non-paiement des Factures à la Date d'échéance, la procédure de relance est déclenchée.
 - 1ère relance : Date d'échéance + 1 Jour. La première relance est adressée par mail
 - 2ème relance : Date d'échéance + 15 Jours. La deuxième relance est adressée par mail.
- 3ème relance : Date d'échéance + 30 Jours. Elle est adressée par mail. Des intérêts de retard au taux court terme de la PBOC (People's Bank of China) sont susceptibles d'être facturés à compter de la Date d'échéance de la Facture.
- A compter de la date d'envoi de la troisième relance l'inscription et la participation à toute Activité Sportive et Culturelle est suspendue. L'inscription à tout nouveau voyage scolaire avec nuitées est suspendue (Coupes d'Asie Pacifiques incluses).

11.5.2 Cas particulier des familles boursières

Par dérogation à l'article précédent 11.5.1, les familles qui ont été attributaires d'une bourse scolaire peuvent procéder au règlement des factures d'ASC en deux fois :

- 50% à la date de réception des factures
- 50% dans un délai complémentaire d'un mois

11.5.1 General case

- *Invoices issued by Lycée Français de Shanghai must be paid no later than the Due Date indicated on the Invoice. In case of non-payment of Invoices by the Due Date, the reminder procedure will be initiated.*
 - *1st reminder: Due Date + 1 Day. The first reminder is sent by e-mail*
 - *2nd reminder: Due date + 15 Days. The second reminder is sent by e-mail.*
- *3rd reminder: Due date + 30 days. It is sent by e-mail.*
- *Late payment interest at the short-term rate of the PBOC (People's Bank of China) may be charged from the due date of the Invoice.*
- *As of the date of the third reminder, registration and participation in any Sports and Cultural Activities is suspended. Registration for any new school trip with overnight stays is suspended (including Asia Pacific Cups).*

11.5.2 Special case of families benefiting a scholarship.

By derogation to the previous article 11.5.1, families who have been awarded a scholarship may pay ASC invoices in two installments:

- *50% on the date of receipt of the invoices*
- *50% within an additional month*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法国外籍人员子女学校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

11.6 MODALITES DE PAIEMENT - ETABLISSEMENT DES FAPIAOS / *TERMS OF PAYMENT - PREPARATION OF FAPIAOS*

11.6.1 Modalités de paiement

Les factures relatives aux ASC peuvent être réglées exclusivement en CNY soit :

- Par virement bancaire sur le compte que le LFS détient en Chine. Le virement doit arriver sur le compte bancaire du LFS en CNY. Il appartient aux familles de vérifier avec leur banque que le montant qui sera reçu en CNY sur le compte du LFS correspond bien au montant de la facture. Les frais bancaires de virement international et les frais relatifs à la conversation des devises étrangères en CNY sont à la charge exclusive des familles. La preuve du paiement doit être adressée par email à l'adresse suivante : Finance.Dep@lyceeshanghai.com
- Par carte bancaire Union Pay, Wechat ou Alipay sur le campus de Qingpu au service comptabilité (bureau C341), sur le campus de Yangpu à la réception. Un reçu sera remis à la personne ayant effectué le paiement.
- En espèces en CNY uniquement, pour le campus de Qingpu au service comptabilité (bureau C341), pour le campus de Yangpu à la réception. Un reçu sera remis à la personne ayant effectué le paiement.

11.6.2 Etablissement des fapiaos

La direction financière du LFS peut établir, sur demande des responsables légaux, une fapiao relative aux factures ASC. Les factures ASC étant exclusivement établies au nom des responsables légaux, les fapiaos sont exclusivement émises au nom de ces responsables légaux. Les fapiaos ne peuvent en aucun cas être émises au nom d'une société.

11.6.1 *Terms of payment*

Invoices relating to ASC can be paid exclusively in CNY either:

- *By bank transfer to the account that LFS holds in China. The transfer must arrive on the bank account of LFS in CNY. It is up to the families to verify with their bank that the amount that will be received in CNY on the LFS account corresponds to the amount of the invoice. The bank fees for international transfers and the costs related to the conversation of foreign currencies in CNY are the exclusive responsibility of the families. Proof of payment must be sent by email to the following address: Finance.Dep@lyceeshanghai.com*
- *By Union Pay with credit card, Wechat or Alipay for the Qingpu campus at the accounting department (room C341), on Yangpu campus at the reception desk. A receipt will be given to the person who made the payment.*
- *In cash in CNY only, for the Qingpu campus at the accounting department (room C341), for the Yangpu campus at the reception desk. A receipt will be given to the person who made the payment.*

11.6.2 *Preparation of fapiaos*

The LFS finance department can draw up, on request of the legal representatives, a fapiao relating to the SCA invoices. The SCA invoices being exclusively drawn up in the name of the legal persons in charge, the fapiaos are exclusively issued in the name of these legal persons in charge. The fapiaos can under no circumstances be issued in the name of a company.

11.7 Stages, paiement et annulation et remboursement.

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

La philosophie du règlement de fonctionnement des ASC s'applique également aux stages ASC, garantissant que les mêmes principes et directives sont respectés. Les élèves participant aux stages ASC sont tenus de se conformer aux mêmes normes de conduite et de comportement telles qu'elles sont décrites dans les règlements des sessions ASC régulières.

11.7.1 Modalités de paiement

Les factures relatives aux stages ne bénéficient pas de 30 jours de délais de paiement. Elles doivent être payées le plus rapidement possible, exclusivement en CNY soit :

- Par virement bancaire sur le compte que le LFS détient en Chine. Le virement doit arriver sur le compte bancaire du LFS en CNY. Il appartient aux familles de vérifier avec leur banque que le montant qui sera reçu en CNY sur le compte du LFS correspond bien au montant de la facture. Les frais bancaires de virement international et les frais relatifs à la conversation des devises étrangères en CNY sont à la charge exclusive des familles. La preuve du paiement doit être adressée par email à l'adresse suivante : Finance.Dep@lyceeshanghai.com
- Par carte bancaire Union Pay, Wechat ou Alipay sur le campus de Qingpu au service comptabilité (bureau C341), sur le campus de Yangpu à la réception. Un reçu sera remis à la personne ayant effectué le paiement.
- En espèces en CNY uniquement, pour le campus de Qingpu au service comptabilité (bureau C341), pour le campus de Yangpu à la réception. Un reçu sera remis à la personne ayant effectué le paiement.

Toute inscription effectuée sera facturée et due intégralement. En cas d'annulation, seules celles accompagnées d'un certificat médical stipulant l'impossibilité pour l'enfant de participer au stage donneront lieu à un avoir de 100% du montant facturé. Cela s'applique également aux inscriptions qui ont été facturées mais pas encore payées. Ces mesures sont en place afin de garantir la mise en œuvre effective des stages pour les participants qui n'auront pas annulé leur inscription.

11.7 ASC camps, Payment, Cancellation, and Reimbursement.

The philosophy of the ASC regulations also applies to ASC workshops, ensuring that the same principles and guidelines are upheld. Students participating in ASC workshops are expected to adhere to the same standards of conduct and behavior as outlined in the regulations for regular ASC sessions.

11.7.1 Payment Terms

Invoices for workshops do not have a 30-day payment deadline. They must be paid as soon as possible, exclusively in CNY, either:

- *By bank transfer to the LFS China bank account. The transfer must be received in CNY on the LFS bank account. It is the responsibility of families to verify with their bank that the amount received in CNY on the LFS account corresponds to the invoice amount. International bank transfer fees and fees related to currency conversion into CNY are the sole responsibility of the families. Proof of payment must be sent by email to the following address: Finance.Dep@lyceeshanghai.com.*
- *By Union Pay, WeChat, or Alipay on the Qingpu campus at the accounting office (Room C341), or on the Yangpu campus at the reception. A receipt will be issued to the person making the payment.*

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- *In cash, in CNY only, on the Qingpu campus at the accounting office (Room C341), or on the Yangpu campus at the reception. A receipt will be issued to the person making the payment.*

All registrations made will be fully invoiced and due. In the case of cancellation, only those accompanied by a medical certificate stating the child's inability to participate in the ASC camps will receive a credit note for 100% of the invoiced amount. This also applies to registrations that have been invoiced but not yet paid. These measures are in place to ensure the effective implementation of workshops for participants who have not canceled their registration.

11.8 Compétitions (Prozap), paiement et annulation et remboursement.

Les frais relatifs aux Prozap (coupe d'Asie pacifique) peuvent être réglés exclusivement en CNY soit :

- Par virement bancaire sur le compte que le LFS détient en Chine. Le virement doit arriver sur le compte bancaire du LFS en CNY. Il appartient aux familles de vérifier avec leur banque que le montant qui sera reçu en CNY sur le compte du LFS correspond bien au montant de la facture. Les frais bancaires de virement international et les frais relatifs à la conversation des devises étrangères en CNY sont à la charge exclusive des familles. La preuve du paiement doit être adressée par email à l'adresse suivante : Finance.Dep@lyceeshanghai.com
- Par carte bancaire Union Pay, Wechat ou Alipay pour le campus de Qingpu au service comptabilité (bureau C341), sur le campus de Yangpu à la réception. Un reçu sera remis à la personne ayant effectué le paiement.
- En espèces en CNY uniquement, pour le campus de Qingpu au service comptabilité (bureau C341), sur le campus de Yangpu à la réception. Un reçu sera remis à la personne ayant effectué le paiement.

1- En cas de non-participation ou d'annulation avant le départ pour :

- Des raisons argumentées par les parents (maladie, raisons personnelles graves)
- Une annulation de la CAP par le lycée français organisateur
- Des raisons de force majeure comme des situations à risques, épidémie, problèmes climatiques, politiques

Le LFS s'engage à rembourser aux parents les frais non engagés par le LFS ainsi que les frais contractuellement récupérables auprès des compagnies aériennes, des lycées français organisateurs, des hôtels et autres sous-traitants.

Le montant du remboursement variera donc en fonction :

- Du délai entre l'annonce de la non-participation/ l'annulation de la CAP et la date prévue du départ.
- Des conditions d'annulation du billet d'avion, ces conditions dépendent des conditions d'annulation de la compagnie aérienne utilisée.
- Des conditions d'annulation de tous les services contractés pour la CAP (hôtel, restauration, ...)

Important : Il n'ya pas de fapiao pour les frais payés pour les compétitions coupe d'Asie pacifique Prozap

11.8 Competitions (Prozap), Payment, Cancellation, and Reimbursement.

11.8.1 Fees related to Prozap competitions can be paid exclusively in CNY, either:

 LYCÉE FRANÇAIS DE SHANGHAI 上海法國外籍人員子女學校	Nom:	Règlement de fonctionnement des ASC / <i>SCA Operating Rules</i>	
	Ref.:	ASC-QPYP-RA-02	Version : 30/08/2023

- By bank transfer to the LFS China bank account. The transfer must be received in CNY on the LFS bank account. It is the responsibility of families to verify with their bank that the amount received in CNY on the LFS account corresponds to the invoice amount. International bank transfer fees and fees related to currency conversion into CNY are the sole responsibility of the families. Proof of payment must be sent by email to the following address: Finance.Dep@lyceeshanghai.com.
- By Union Pay card, Wechat or Alipay for the Qingpu campus at the accounting office (Room C341), or on the Yangpu campus at the reception. A receipt will be issued to the person making the payment.
- In cash, in CNY only, for the Qingpu campus at the accounting office (Room C341), or on the Yangpu campus at the reception. A receipt will be issued to the person making the payment.

11.8.2 In case of non-participation or cancellation before departure due to:

- Reasons provided by parents (illness, serious personal reasons)
- Cancellation of the CAP by the organizing French school
- Force majeure reasons such as risky situations, epidemics, climatic or political problems

LFS commits to refund parents for expenses not incurred by LFS, as well as recoverable expenses from airlines, organizing French schools, hotels, and other subcontractors, as stipulated in the contract. The refund amount will vary based on:

- The time between the announcement of non-participation/cancellation of the CAP and the scheduled departure date.
- The cancellation terms of the airline ticket, which depend on the cancellation policies of the airline used.
- The cancellation terms of all contracted services for the CAP (hotel, meals, etc.).

Important: There is no fapiao provided for expenses paid for Prozap Asia-Pacific Cup competitions.